

LES RENDEZ-VOUS DE LA RETRAITE



4 demi-journées

RÉGIME GÉNÉRAL ET COMPLÉMENTAIRE, CALCULS, RÉFORME... DÉCRYPTEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DES RETRAITES 2023 !

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières évolutions

CHAQUE TRIMESTRE, UNE RENCONTRE D'UNE DEMI-JOURNÉE, SOIT 4 MATINÉES INDISSOCIABLES DANS L'ANNÉE, POUR SUIVRE ET ANALYSER TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA RÉFORME DES RETRAITES ET IDENTIFIER SES INCIDENCES DANS L'ENTREPRISE

LE PROGRAMME DE CES RENDEZ-VOUS EST AJUSTÉ EN TEMPS RÉEL POUR PRENDRE EN COMPTE LA TOUTE DERNIÈRE ACTUALITÉ

À TITRE INDICATIF, LES POINTS DE LA RÉFORME DES RETRAITES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE TRAITÉS LORS DES RENDEZ-VOUS :

- › Périodes validées dans le calcul de la retraite sécurité sociale : chômage, maladie, maternité, formation professionnelle, apprentissage
- › Cas de rachats de trimestres : périodes de stage, rachats à tarifs préférentiels des années d'études
- › Départs anticipés (carrières longues et salariés handicapés, incapacité permanente) : les nouvelles conditions
- › Cumul emploi-retraite : assouplissements des règles
- › Retraite progressive : bénéficiaire, conditions d'attribution et calcul, réforme en cours
- › Accord AGIRC-ARRCO (ANI du 17 novembre 2017 instituant le régime AGIRC-ARRCO) : mise en place du régime unifié AGIRC-ARRCO, textes d'applications de l'accord, nouveaux coefficients de solidarité et coefficients majorants...
- › Conditions de départ pour les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO : les conséquences de la réforme de 2023

[Quiz tout au long de la formation](#)

OBJECTIFS

- Anticiper les changements en matière de retraite des salariés : retraite progressive, cumul emploi-retraite, carrières longues.
- Interpréter la loi n°2023-270 du 14 avril 2023 de réforme des retraites.
- Appliquer les évolutions réglementaires en matière de retraite.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un point trimestriel pour suivre et analyser la mise à jour des textes et gagner en réactivité
- Un format et un rythme particulièrement adaptés au suivi régulier de l'actualité au fur et à mesure de la sortie des décrets
- Un(e) consultant(e) "terrain" au fait des dernières évolutions en matière de retraite et de leurs incidences sur les pratiques en entreprise
- Échange sur l'actualité entre professionnels de la retraite en entreprise.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH/personnel, paie, responsables et gestionnaires retraite/prévoyance ou affaires sociales, assistantes sociales

Il est recommandé de disposer d'une connaissance générale des régimes de retraite du secteur privé

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 770 € HT - Réf : RET-RDVR

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :

- le 13 mars 2024 (matin)
- le 21 juin 2024 (matin)
- le 11 octobre 2024 (matin)
- le 16 décembre 2024 (matin)

Paris Montparnasse :

- le 13 mars 2024 (après-midi)
- le 21 juin 2024 (après-midi)
- le 11 octobre 2024 (après-midi)
- le 16 décembre 2024 (après-midi)

